

II

*Le Ministre des Finances de Malawi au Haut-commissaire
du Canada*

(Traduction)

Lilongwe, le 15 septembre 1978

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 15 septembre 1978, qui se lit comme suit:

(Voir la Note du Canada du 15 septembre 1978)

Je confirme par la présente que votre lettre agréée à mon gouvernement et que votre note et ma réponse constituent entre nos deux gouvernements un Accord qui entre en vigueur aujourd'hui.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

Le Ministre des Finances
E. C. I. BWANALI

Son Excellence le Haut-commissaire
Haut-commissariat du Canada
Lusaka
Zambie